

Affaire suivie par : Mme DEMARTY Anaïs  
V/Ref :  
N/Réf : 06 77 59 50 48 / coord.zh@seme-id77.fr

VILLE DE CESSON Direction Générale Des Services
DESTINATAIRE Urba 2021/472
COPIES :

<b>REÇU LE :</b>
09 AOUT 2021
VILLE DE CESSON

Mairie  
A l'attention de Monsieur le Maire  
8 route de Saint Leu  
77240 CESSON

le 5 août 2021

**Objet :** Avis sur PLU – Zones humides et Biodiversité

Monsieur le Maire,

Consultés par les services de l'État, nous avons étudié votre projet de PLU au sujet de la prise en compte des zones humides et de la biodiversité.

Nous avons noté avec grand intérêt que votre commune a préservé les milieux humides de son territoire. Le règlement du PLU prévoit également plusieurs dispositions favorables à la biodiversité (espèces invasives interdites, passage de la petite faune, haie variée et locale...).

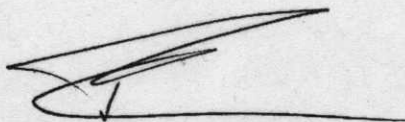
Nous tenons à vous faire part de nos compliments pour ces initiatives contribuant à la sauvegarde de ces milieux fragiles.

Aussi, nous émettons un avis favorable à votre projet de PLU.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en notre sincère respect.

Christophe PARISOT

Directeur



Batiment F / 18 allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing / 77250 Moret-Loing-et-Orvanne  
Tél. : 01 64 31 11 18 / Fax : 01 64 31 16 46 / contact@seme-id77.fr  
seine-et-marne-environnement.fr  
SIRET : 383 715 836 00037 / Code NAF : APE 913E/9499Z

